



Bulletin d'adhésion « Commune démonstrative » au réseau Déphy Collectivités Bretagne

Raison sociale ----- Nom du contact -----

Forme juridique ----- Adresse -----

N° SIRET ----- Code postal -----

Téléphone ----- E-mail-----

Je certifie vouloir adhérer au réseau Déphy Collectivités Bretagne en tant que collectivité démonstrative porté par FREDON Bretagne et avoir pris connaissance des engagements figurant dans la charte (disponible sur www.dephy-collectivites.bzh/adherer).

Adhésion annuelle classique

Je m'engage à verser une cotisation de 0.05 € X habitants (Population Totale INSEE*), de 100 € minimum et plafonnée à 750 €, soit€ due pour l'année 2026.

Adhésion annuelle « Pack Conseil »

Je m'engage à verser une cotisation de 0.20 € X habitants (Population Totale INSEE), de 450 € minimum et plafonnée à 1250 €, soit€ due pour l'année 2026.

Adhésion trisannuelle

Il est possible d'adhérer pour 3 années civiles (2026, 2027, 2028) :

- Adhésion trisannuelle classique de 0.15 € X habitants (Population Totale INSEE), de 300€ minimum et plafonnée à 2250 €, soit€ due.
- Adhésion trisannuelle « Pack Conseil » à 0.75 € X habitants (Population Totale INSEE), de 1350 € minimum et plafonnée à 3750 €, soit€ due.

*Population totale fournie par l'INSEE de l'année en cours

Facture à déposer sur Chorus Pro : oui non

En vertu de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, FREDON Bretagne s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.

Soutenu par la Région





Paiement par virement :

Domiciliation	Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
Crédit Agricole Maurepas	13606	00045	03760804000	40
IBAN FR76 1360 6000 4503 7608 0400 040				
Code BIC : AGRIFRPP836				

Fait à -----

le---/---/-----

Signature de l'adhérent

Soutenu par la Région

